



AFFICHÉ
LE 03./07./2023.

République Française – Département de Seine et Marne

2023/.....
Parafe

ARRETE N° 70 /2023

OBJET : DELEGATION DE FONCTION / SIGNATURE A MONSIEUR CYRIL GHOZLAND, ADJOINT AU MAIRE.

Le Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

VU le Procès-verbal général du scrutin du 28 juin 2020, portant renouvellement du Conseil Municipal ;

VU le Procès-verbal d'installation des membres du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-18, et L.2122-20 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de donner délégation de fonction et de signature pour la période estivale à Monsieur Cyril GHOZLAND, Adjoint au Maire ;

ARRETE

Article 1er : Monsieur Cyril GHOZLAND, Adjoint au Maire de la commune d'Ozoir-la-Ferrière est délégué pour signer, en lieu et place du Maire, concurremment avec lui, pour la période du 24 juillet au 30 juillet 2023, tous les actes et documents ayant trait aux domaines suivants :

- ✓ Petite Enfance, vie scolaire et activités périscolaires,
- ✓ Elections,
- ✓ Etat-Civil,
- ✓ Affaires générales (débit de boissons, affaires militaires, attestation accueil et/ou de départ pour les étrangers, sorties de territoire, titres de rattachement)
- ✓ Administration générale (notes, correspondances, certification exécutoire, ...)
- ✓ Autorisations délivrées dans le cadre du droit des sols,
- ✓ Infraction en matière d'urbanisme,
- ✓ Ordonnancement des dépenses et des recettes,
- ✓ Décisions relevant de l'alinéa 4 de la délibération n°61 du 17 juillet 2020, concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Maire et pourra être déféré au Tribunal Administratif dans les deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- ✓ Monsieur le Préfet de Seine et Marne
- ✓ Monsieur Cyril GHOZLAND.

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 29 juin 2023

Le Maire,

Jean François ONETO

